

Bureau du 25 février 2008

Décision n° B-2008-6062

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Vente, à la Commune, d'un immeuble communautaire situé 69, route de la Libération**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 14 février 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose de vendre à la commune de Sainte Foy lès Lyon un immeuble situé sur le territoire de cette dernière, 69, route de la Libération, constitué par un terrain de 1 022 mètres carrés ainsi que par un bâtiment de deux niveaux.

Cette vente s'inscrit dans le cadre d'une opération plus générale de revitalisation du quartier de Beaunant.

Ainsi, la commune de Sainte Foy lès Lyon envisage de faire procéder à la réalisation de logements sociaux dans le bâtiment existant et la création d'une aire de stationnement provisoire, étant précisé qu'à terme, une place publique est prévue sur partie du tènement en cause.

Aux termes du projet de compromis qui est présenté au Bureau, cette vente interviendrait au prix de 118 781,94 €, correspondant pour la Communauté urbaine au prix de revient actualisé et admis par le service France domaine ;

Vu ledit projet de compromis ;

DECIDE

1° - Approuve le projet de compromis qui lui est soumis concernant la vente, à la Commune, d'un immeuble communautaire situé 69, route de la Libération à Sainte Foy lès Lyon.

2° - Autorise monsieur le président à signer le compromis définitif ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La somme à encaisser sur l'exercice 2008 sera inscrite sur les crédits du budget principal de la Communauté urbaine :

- produit de la cession : 118 781,94 € en recettes : compte 775 100 - fonction 824 - opération 0203050,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 93 287,28 € en dépenses : compte 675 100 - fonction 824 - opération 0203050,

- plus-value réalisée : 25 494,66 € en dépenses : compte 676 100 - fonction 01 et en recettes : compte 192 000 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,